

# Un procès hors norme va s'ouvrir cette semaine à Bukavu

CONGO Les violeurs de fillettes âgées de huit mois à douze ans seront jugés cette semaine

C'était il y a cinq ans à Kavumu, un quartier pauvre de Bukavu, au-delà de l'aéroport. L'équipe du D<sup>r</sup> Mukwege, réveillée à l'aube en catastrophe, quittait l'hôpital de Panzi pour se précipiter sur les lieux. Devant le dispensaire, un père, catastrophé, impuissant, se tordait les mains : « *Alors que je dormais, ma fille de 4 ans a été enlevée, emmenée à l'extérieur et, le matin, on l'a déposée sur le seuil de la maison.* » Il ne fallut pas longtemps à la D<sup>r</sup> Tina, l'adjointe du D<sup>r</sup> Mukwege, pour comprendre que la gamine avait été emmenée durant son sommeil, violée, que du sang avait été prélevé. Quelques heures plus tard, le médecin-chef de Panzi prenait la mesure des dégâts : cette agression sauvage avait détruit l'appareil génital de la petite... En dépit de la chirurgie reconstructrice aussitôt mise en œuvre, une enfance était saccagée...

Durant des années, entre 2013 et août 2016, Kavumu vécut dans la terreur : 48 fillettes, dont l'âge variait entre huit

mois et 12 ans, avaient été enlevées de nuit, violées par des inconnus, puis ramenées à l'aube, pantelantes, blessées. Alors que le docteur Mukwege tentait une fois de plus de mobiliser l'opinion internationale, les parents

## Depuis l'arrestation des membres de la milice, les violences sur les fillettes ont pris fin

des victimes incriminaient, sans preuves, des militaires démobilisés tandis que les autorités judiciaires locales qualifiaient ces crimes de cas isolés, qui auraient été commis par des inconnus, des déséquilibrés et aucune action n'était entreprise...

En mars 2016 cependant, mis sous pression par des ONG internationales comme Physicians for Human Rights et Trial International, le gouvernement de Kinshasa décida de passer à la vitesse supérieure. Une task force fut alors mise en action, un procureur militaire, saisi de l'affaire, considéra que ces attaques étant liées les unes aux autres, on pouvait parler de crimes contre l'humanité.

Dès juin 2016, les premiers éléments de preuve recueillis par la police menèrent à l'arrestation de Frédéric Batumike, un député provincial appartenant à la majorité présidentielle et membre de l'assemblée provinciale du Sud-Kivu. Il aurait été à la tête d'une milice de 70 personnes, responsable des viols systématiques des fillettes de Kavumu ! Cette milice, baptisée « *Yeshi ya Jesu* » (l'armée de Jésus), fonctionnait comme l'armée privée du député et recrutait ses membres dans les églises locales. Elle est soupçonnée d'autres crimes, comme le meurtre d'un défenseur local des droits de l'homme et d'un propriétaire agricole allemand.

Durant longtemps, les familles des victimes, des fillettes mineures, ont vécu dans la terreur et le chagrin, redoutant les représailles de la milice et constatant que les dégâts subis par des petites filles de 7 ans en moyenne seraient irrémédiables : elles auront besoin de soins médicaux leur vie durant, seront stigmatisées et souffriront de traumatismes sévères.

L'assemblée provinciale du

Sud-Kivu ayant levé l'immunité parlementaire du député Batumike, un procès hors du commun va commencer ce lundi à Bukavu, et 18 suspects se trouveront sur le banc des accusés. A noter que depuis l'arrestation des membres de la milice, les violences sur les fillettes ont pris fin. Le petit village de Kavumu est devenu un symbole, car, pour la première fois au Congo, grâce à la société civile et grâce à des ONG internationales sera brisée la loi du silence qui entoure les cas de violence sexuelle.

Pour l'avocate belge Michèle Hirsch, qui assiste la Fondation Panzi et Physicians for Human Rights, « *l'enjeu de ce procès hors norme n'est pas seulement la lutte contre l'impunité : il faut insister sur les réparations,*

*indépendamment des résultats du procès pénal lui-même. Les faits étant indubitables, il faudra aussi mettre en place un fonds, alimenté par la communauté internationale, qui aidera les victimes à reconstruire leur vie... ».* ■

COLETTE BRAECKMAN

## FIN DU SUSPENSE

### Elections le 23 décembre 2018

Corneille Nangaa, le président de la Ceni (Commission électorale nationale indépendante) a mis fin au suspense en annonçant officiellement que les élections présidentielle, législatives et provinciales sont fixées à la date du 23 décembre 2018. Les résultats provisoires de la présidentielle seront annoncés le 30 décembre 2018 et le 9 janvier 2019 seront proclamés les résultats définitifs. Selon le président de la Ceni, ce calendrier est conforme à l'accord conclu le 31 décembre 2016 et le calendrier est basé sur le principe de la rationalisation, afin de réduire le coût excessif de l'exercice électoral. A noter que plusieurs ambassades, redoutant des troubles à l'annonce de la date des élections ont recommandé la prudence à leurs ressortissants vivant au Congo.

C.B.